mairie.primarette@territoire-de-beaurepaire.fr
www.primarette.fr

Infos Mairie n° 54

1° trimestre 2016

Réservez votre weekend du 5 au 8 mai, ne manquez pas les festivités.

La Mairie
Tél : 04.74.84.57.27
Fax : 04.74.79.51.50
et
L'agence Postale :
Tél : 04.74.84.57.30

80, rue de la mairie
38270 - PRIMARETTE
------
sont ouvertes au public :

du **lundi au vendredi** : 8h30 - 11h00

le **samedi** : 8h00 - 10h30

Mme le Maire reçoit sur R.V.

Tél. du Maire
Mme A. APPRIEUX :
04.74.84.51.63

Tél. des Adjoints :
J-L. DELAY : 0648373140
M. GAS : 0474845399
K. BRAGANTI : 0474204730
M. SANTONAX : 0613578470

Correspondant Presse DL :
06.63.71.30.43
cores.dl@primarette.fr

Je ne pensais pas, pour cet édito du 1er « infos- mairie » de l'année, avoir à déplorer une nouvelle fois ce terrorisme fou qui frappe au hasard en faisant des victimes innocentes et pourtant, La Belgique vient d'être le théâtre de ces évènements et je voudrais que nous ayons une pensée pour eux.

Cela au moment où nous venons de clore, en France, une année 2015 qui s'est refermée sur des pages sombres, une année complexe sur bien des thèmes et lourde d'émotion pour beaucoup d'entre nous. Notre planète s'embraserait-elle ? Que nous réserve la nature tant humaine que climatique ? Allons-nous vers une incompréhension à vivre ensemble ?

Face à toutes ces interrogations et ces dérèglements, il nous appartient à notre tout petit niveau de conserver un havre de paix pour bien vivre et préserver nos générations futures. Alors faisons que Primarette soit ce refuge, respectons-nous et entraidons-nous dès que possible.

Fin 2015, la commune a été attristée par la perte d'une personnalité très investie dans le milieu associatif et la vie communale, en la personne de Jean Collion, ancien Maire de la Commune et fervent défenseur du patrimoine local. Nous ne pouvons oublier son engagement et qu'il serve d'exemple à nos jeunes qui souhaitent s'engager dans la vie sociale.

Nous ouvrons le chapitre 2016 en voyant disparaitre Henri Rebut, un autre de nos aînés, ancien président du club des fils d'argents pendant de longues années.

Cette année aura un sommaire chargé et passionnant que l'ensemble de votre conseil municipal et des agents communaux s'attacheront à écrire le mieux possible. Face aux enjeux d'aujourd'hui mais surtout de demain.

Ce premier trimestre, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) va plancher sur le futur périmètre des Communautés de Communes et proposer un projet de recomposition de la carte intercommunale.

Dans quelques jours, vos représentants communautaires se pencheront sur cet avenir que nous devrons définir de manière ambitieuse mais pragmatique : trouver un équilibre entre :

- ✓ la taille critique de l'ensemble et la proximité pour les populations,
- ✓ l'attrait économique et la pertinence des services offerts,
- ✓ l'opportunité de trouver sur ce territoire un mode de vie selon son besoin immédiat.

Au plus près de nous, la commission bâtiments travaille sur le projet de l'ancien bâtiment de la poste pour qu'il soit fonctionnel, aux normes pour les personnes à mobilité réduite et aussi pour étudier le projet point par point pour voir où réaliser des économies.

Je vous l'avais annoncé lors des vœux, l'Agence Postale a été transférée à la mairie pour améliorer les services à la population, pour élargir les horaires d'ouverture mais également dans un souci de réduire les charges de personnel. Tout n'est pas encore rodé et des aménagements seront nécessaires pour que ces deux activités cohabitent sans gène.

Début Mars, le conseil municipal a voté le budget primitif. Les principaux axes d'investissement s'orientent cette année vers :

- ✓ l'extension de l'éclairage public vers l'église,
- ✓ le passage à la téléphonie VoIP pour réduire les factures en utilisant les infrastructures de la CCTB
- ✓ le Plan de Désherbage Communal,
- ✓ la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne poste.

Les taxes d'habitation, foncière bâtie et non bâtie sont maintenues avec les taux de 2015 ; néanmoins, en recherchant la moindre économie, nous arrivons à équilibrer le budget.

L'activité intense des associations est toujours à souligner et je les en remercie ainsi que les bénévoles. Ont eu lieu les rencontres du terroir, la soirée théâtre, la veillée d'hiver, le loto du sou des écoles, le festival d'humour, les différentes matinées boudins,… Le trimestre qui arrive sera également dense : une course d'endurance de mobylettes, une exposition, une soirée dansante, un concert gospel,… mais vous lirez tout cela dans les pages qui suivent.

La commémoration de la journée du 8 mai 1945 aura lieu au monument aux morts, le dimanche 8 mai à 10h45 et je vous invite à assister au défilé et au dépôt de gerbes. Bonne lecture.

Le Maire, ***Angéline APPRIEUX***

Activités périscolaires : le premier bilan

BILAN FINANCIER ACTIVITES PERISCOLAIRES

Année: 2015
Equipement periscolaire: Ecole

		Accueil Périscolaire
Achats: **Petites Fournitures pour atelier**		417,97
Services extérieurs		
Autres services extérieurs		
Rémunération d'intermédiaires et honoraires: Centre ile du battoir	**A**	1 562,60
Autres: Intervenants extérieurs (sophrologie,rugby,nutrition,etc…)	**B**	2 746,00
Total A+B		**4 308,60**
Frais de personnel		
- Salaires		2 898,48
- Charges Sécurité Sociale et prévoyance		1 172,79
- Autres charges sociales		
Total - Frais de personnel		**4 071,27**
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL CHARGES		**8 797,84**

	Accueil Périscolaire
Prestation de Service reçue par la CAF ***(Dûe au titre de l'exercice)***	1 543,58
Participations des usagers	635,00
Subvention et prestation de service versées par l'Etat	3 066,66
TOTAL PRODUITS	**5 245,24**
RESULTAT (déficit) :	**-3 552,60**
En cas de déficit, Préciser qui le comble :	**Commune**

Cet extrait de nos registres de compte vous présente ce que coûte à la collectivité l'application des lois sur le réaménagement des rythmes scolaires .

Si vous possédez une compétence particulière, qu'elle soit artistique, sportive, culturelle, artisanale, etc. et que vous désirez la partager avec les enfants de nos écoles, n'hésitez pas, prenez rendez-vous en Mairie pour en discuter avec nous. D'avance merci.

Errata

Dans le Bulletin Municipal n° 29 distribué en fin d'année 2015, il y a lieu de bien vouloir rectifier :

- ✓ *Page 5 : dans la rubrique "approbation du compte de gestion 2014" il y a lieu de corriger le résultat de l'exercice, colonne total des sections en remplaçant la valeur 107.849,16 par la valeur 104.119,66 résultat d'une erreur de transcription du tableau récapitulatif.*
- ✓ *Page 11 : dans l'intitulé "Déficit de la section d'investissement à la fin 2014" il convient de remplacer "déficit" par "excédent", les recettes cumulées étant supérieures aux dépenses.*
- ✓ *Page 35 : La matinée boudins/saucisses du dimanche 13 novembre a été attribuée par erreur aux conscrits. C'est la FNACA bien évidemment qui vous régalera ce jour là, comme toutes les années.*

En vous remerciant pour votre tolérance et votre compréhension, acceptez les excuses de l'équipe de rédaction.

Information communiquée par la S.P.A.

Lieu de la fourrière animale

Refuge de Renage :
Z.A. de la Vallée – 38140 RENAGE - ☎ **04.76.91.02.40.**
Ouvert du lundi au samedi, de 14h à 18h30, sauf jeudi, dimanche et fêtes.

Renseignements

Par téléphone : 04.76.91.02.40. les : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 et le samedi de 14h à 18h30.

ou

Par téléphone : 04.78.38.71.71., lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Documents à présenter pour reprendre un animal entré en fourrière :

① Une pièce d'identité de la personne venant reprendre l'animal (*obligatoire*)
② Un justificatif de propriété : carte d'identification de l'animal ou acte de cession
③ Si l'animal est repris par un tiers (personne distincte de celle inscrite au fichier national), une procuration du propriétaire (ou une autorisation de restitution de la mairie)
④ Règlement des frais de fourrière
⑤ Tout document prouvant la détention (carnet de santé, photos…) pouvant permettre de faciliter la restitution d'un animal entré en fourrière non identifié.

Frais à acquitter

Les frais de fourrière qui devront être réglés pour reprendre son animal sont les suivants :

Frais de dossiers et de recherche de propriétaire	20,00 €
Frais de garde pour un chien par jour	10,00 €
Pour un animal non identifié	
Frais d'identification obligatoire (puce ou tatouage)	55,00 €

L'animal, selon la loi, est à la disposition de son propriétaire pendant 8 jours ouvrés à partir de sa date d'entrée en fourrière. Passé ce délai, il est réputé abandonné. Le propriétaire en perd la propriété (art L211-25 du code rural).

isère LE DÉPARTEMENT Transports : ligne 2180 Beaurepaire / Vienne

Afin de coller au mieux aux attentes des voyageurs sur cette ligne, **le Département de l'Isère a renforcé l'offre de transport *Trans*isère de la ligne 2180 *Beaurepaire-Vienne***.

Toute l'année, 3 départs de la gare routière de Beaurepaire en direction de la gare routière de Vienne permettent ainsi une correspondance avec les trains en partance pour Lyon.

Deux retours sont assurés également au départ de Vienne (à 17h24 les jours de semaine ou à 17h19 le mercredi, et 18h30) pour une arrivée à Beaurepaire aux alentours de 18h20 et 19h15.

Plus d'infos sur les horaires, tarifs et points de vente sur le site www.transisere.fr.

La fiche horaire de la ligne 2180 est téléchargeable sur le site de la commune à l'adresse :
www.primarette.fr rubrique infos pratiques.

Recrutement de saisonniers pour Job d'été

Comme chaque année, la CCTB fait appel à des saisonniers pour le fonctionnement de la piscine intercommunale. Les contrats sont établis par période de 15 jours de juillet à août. Si vous cherchez un job d'été, si vous avez plus de 18 ans, vous pouvez candidater directement auprès de la Communauté de Communes à Beaurepaire. **Date limite : mi avril .**

Rentrée scolaire 2016 - 2017

Les inscriptions dans les écoles maternelle et élémentaire de Primarette sont à effectuer à la Mairie jusqu'au 15 avril 2016..

Qui est concerné :

- Les nouveaux élèves arrivant à Primarette.
- Les enfants entrant en maternelle.

Attention : Les enfants actuellement scolarisés en grande section maternelle ne sont pas concernés par la campagne d'inscription.

Pièces justificatives nécessaires :

- ✓ Imprimé de demande d'inscription téléchargeable sur le site de la commune (www.primarette.fr) ou disponible en Mairie
- ✓ Livret de famille
- ✓ Si le cas le justifie, jugement de divorce précisant l'autorité parentale
- ✓ 1 justificatif récent de domicile au nom et prénom du responsable légal (Facture EDF, gaz, eau, téléphone, taxe d'habitation)
- ✓ Certificat de radiation en cas de changement d'école uniquement (ce document est délivré par le directeur de l'école dans laquelle l'enfant était inscrit précédemment) – document impératif.

garderie -- Cantine -- activités périscolaires

la Municipalité a mis en place un accueil périscolaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi le matin de 7h20 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30 ainsi que le mercredi de 7h20 à 8h30 et de 11h30 à 12h30 .

Les temps d'activités périscolaires (TAP) auront lieu deux fois par semaine à partir de la prochaine rentrée , les jours ne sont pas encore définis mais les horaires seront de 15h30 à 17h.

Une cantine est proposée le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Depuis le 1er janvier 2016 les repas sont externalisés et produits par la société API.

Les renseignements et inscriptions se font uniquement en Mairie.

Don du sang

L'amicale du don du sang de Valloire Dolon Varèze cherche des bénévoles sur la commune de Primarette. Si vous souhaitez vous impliquer, vous pouvez vous signaler en mairie.

Préparation des cérémonies du 8 mai

Réserver de votre temps pour les journées du 5 au 8 mai

Souvenez-vous c'était pour le téléthon et Candy Cannell vous avait enchanté avec sa voix à plusieurs tessitures et ses chansons en tout genre.

Et bien la revoilà pour 4 jours dans notre village où nous organisons avec elle une grande manifestation sous plusieurs thèmes : Une exposition sur la Grande Guerre et les tireurs sénégalais, une découverte de l'artisanat malgache, une soirée dansante et un concert gospel à l'église

Le programme détaillé:

*Inauguration officielle de l'exposition le 05 mai et ouverture au public du 05 mai à 14h au 07 mai à 12h

*Parallèlement : découverte de l'artisanat malgache

*Le 7 mai à 20h30 soirée dansante en partenariat avec les conscrits

*Le 8 mai à 16h point d'orgue de ces journées le concert gospel

Spectacles et divertissements

Ce début d'année, une forte mobilisation s'est faite pour soutenir la recherche et notamment pour l'AFM. Habituellement les manifestations sont concentrées en fin d'année au moment du Téléthon et, une fois n'est pas coutume, l'équipe soudée autour de MicKaël André, le porteur de projet, s'est activée début 2016.

Tout d'abord pour proposer la pièce de théâtre « Le prénom » qui fut jouée pour la 1ère fois en 2010 à Paris par Patrick Bruel et Valérie Benguigui, entre autres comme acteurs principaux, mise en scène par Bernard Murat pour ceux qui connaissent un peu le théâtre. Plusieurs nominations aux Molières et un film en 2012 et là voilà le 20 février interprétée bénévolement par la troupe de boulevard berjallien sur la scène de la salle des fêtes de Primarette. Ce spectacle a connu un vif succès puisque plus d'une centaine de personnes sont venues passer un bon moment au côté de cette troupe que l'on peut remercier pour son engagement à nos côtés.

****

Une autre festivité est en préparation, prévue le 17 avril, dans un tout autre genre puisqu'il s'agit….

d'une course d'endurance cyclomoteurs de mois de 50cm3.

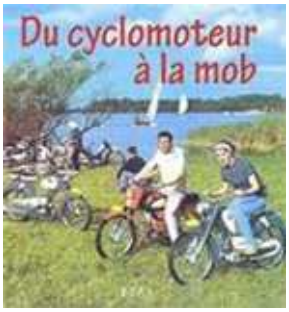

C'est le moment de sortir de vos garages vos mobylettes, moto-bécanes, scooters, etc., de les remettre en état pendant ces quelques semaines et de vous inscrire pour cette course organisée et pilotée par l'association « TEAM JAM » de Villeneuve de Marc

Au programme pour les coureurs inscrits par binôme : deux manches de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30 dans des conditions réelles de course d'endurance (stands, commissaires de course, pointage, etc.) Quant aux spectateurs, pour 2€ l'entrée de la course ils pourront venir encourager les concurrents et passer un bon moment. Tous trouveront sur place buvettes et possibilité de se restaurer avec un repas pour 10€.

Inscription pour les participants :

- Par mail telethondeprimarette@gmail.com
- Par courrier "**course de cyclomoteurs, Mairie de Primarette, 80 rue de la Mairie 38270 Primarette**"

Sur le site www.primarette.fr vous pourrez trouver toutes les informations et télécharger le dossier d'inscription

Nouveau à Primarette

Agriculture BIO

Depuis un peu plus d'un an, Baptiste LE ROUX a repris l'ancienne ferme Girard en arrêt d'exploitation depuis 2003, située 420, chemin de la Martinière à PRIMARETTE sous l'appellation

"**LA FERME AUX MILLE FLEURS**".

Activité principale : 2 hectares de cultures de plein champ pour le **maraîchage bio** diversifié, tous les légumes de saison et pas moins de 40 variétés sur toute l'année.

Activité secondaire : l'**apiculture** (avec 40 ruches actuellement et pour objectif l'apiculture bio) et tous les **produits dérivés de la ruche** (bougies, savons, bonbons, cosmétiques...) ainsi que des **produits transformés** : coulis, ratatouille, velouté de Butternut (courge), cardons, suivant la saison.

Depuis la mi-mars et **tous les mercredis de 16h à 19h : Vente directe à la ferme** de produits bio et, sur commande, de produits d'autres producteurs (Viande, œufs, jus de fruits, fromages, fruits, farine).

Services à la personne

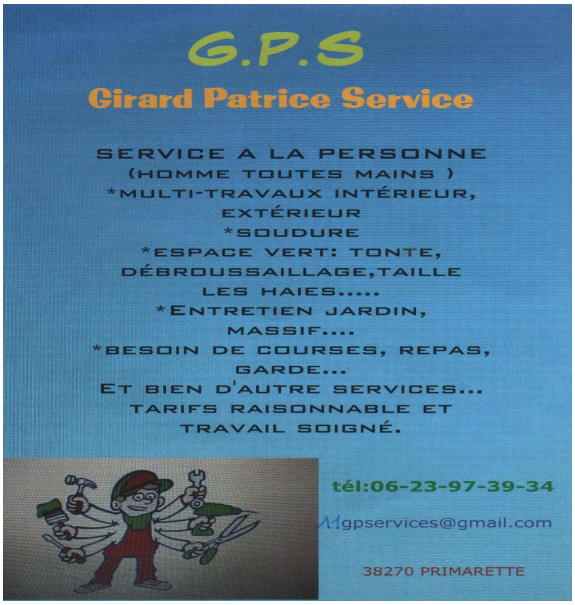

Espaces verts

Pizzas

SEBASTIEN et **OPHELIE** vous font la pizza :
le **jeudi** (18h30 à 21h) place de la Mairie
le **samedi** (18h-22h)
le **dimanche** (18h-21h)
125, rte de champier à PRIMARETTE.

Des pizzas pour tous les goûts. une formule Enfant (pizza Loulou) est aussi à la carte. Et...les pâtons sont frais du jour.
Plus sur Facebook (la Pizza du mois, les emplacements, la carte, les menus) CB acceptée

"Bastoche Pizza"

Restauration rapide

Tous les **vendredis** à partir de 18h30 et jusqu'à 21h00, **LYDIE** vous accueille au "CABANON A PATATES" sur le parking de la tour télécom à PRIMARETTE.

Vous pourrez déguster des spécialités du nord, des brochettes variées, des hamburgers et surtout des FRITES MAISON. Menu enfant disponible. CB acceptée

Plus sur Facebook : "le cabanon à patates".

Hommage à Jean COLLION 1933 - 2015

Le décès subit de Jean COLLION mi décembre 2015 a plongé la commune de Primarette dans la stupeur et aujourd'hui après un peu plus de 3 mois d'absence on s'aperçoit bien de l'investissement qu'il apportait par :

- ✓ sa présence sur toutes les animations car il savait être un public très éclectique,
- ✓ son implication pleine et entière dans les associations où il était partie prenante.

La commune a perdu un homme qui savait être actif pour elle.

Né en mars 1933 à Vienne, il passe sa jeunesse dans la maison familiale de Primarette, va à l'école communale puis au collège de Beaurepaire et entre ensuite à l'Ecole Normale de Lyon.

Il effectue son service militaire à partir de 1954 et à son retour unit sa destinée à celle d'Andrée en mars 1956 ; le couple aura 4 enfants.

Quand la France envoie un contingent armé en Algérie, il en fait partie et cet engagement lui vaut d'être lieutenant de réserve à sa libération en mai 1957. C'est en 1988 qu'il rejoint la FNACA et qu'il assure le poste de trésorier du comité local de Montseveroux.

L'enseignement a été un autre engagement majeur de sa vie. D'abord instituteur dans le Beaujolais, pays natal de son épouse, puis directeur d'école à Saint Prim, il n'a laissé que de bons souvenirs à ses élèves qui s'en souviennent comme d'un maître d'école "à la Pagnol" avec une très belle écriture.

Rigoureux, il le sera tout au long de sa vie, mais néanmoins il sait faire la part des choses, écouter ses élèves et rester joueur et créatif quand il le faut.

Homme de conviction, il se dirige tout naturellement vers des engagements municipaux. Dès 1977, il est 1er adjoint à la mairie de Saint Prim jusqu'en 1989. A cette date, de retour à Primarette pour sa retraite, il continue dans cette voie et devient 1er adjoint de Jo Giordano auquel il succède en tant que maire de 2001 à 2008. A ce moment là, des dossiers importants sont à traiter, le plan local d'urbanisme, la construction de la salle des fêtes et la création du rond-point mais, il trouve le temps d'assurer également la vice-présidence de la Communauté de Commune du Territoire de Beaurepaire, en charge de l'économie et du secrétariat.

Passionné de chasse, il en était le doyen. Passionné de musique, il était le chef de cœur de la chorale des «fils d'argent » et jouait de la clarinette.

Passionné d'humour, il n'avait pas son pareil pour raconter des histoires de Raymond Devos lors des "après-repas". Passionné de jardinage, il cultivait des fleurs et des pensées dont les toutes dernières ont été offertes au Téléthon début décembre 2015.

Dans cet "infos-mairie" n° 54 nous avons donc une pensée pour lui qui aurait fêté en ce mois de mars ses 83 ans.

Coupures de courant

Mercredi 6 avril 2016
de 08h30 à 12h00

Quartiers ou lieux-dits :
85, 675, 160 Impasse Richanu, RICHANU
45B, rue du lavoir
275, 385, 555, 30, 185A, chemin de la Goyardière
750, route des coches
135, 275, impasse des ermites
830, chemin des frettes, LES ERMITTES

L' agenda du trimestre

Les événements proposés ci-dessous sont extraits du <u>calendrier prévisionnel</u> des associations de Primarette auprès desquelles il convient de vérifier si ces manifestations sont maintenues.

avril

Sa 16 : Soirée dansante FCC à Beaurepaire
Di 17 : Course de Mobylette tout terrain (AFM/TELETHON) + Mairie
DI 24 : Assemblée Générale ACCA (SPAR)
Sa 30 et Di 1/05 Bal folk et Country Ripatons et Bartifelles

mai

Di 1 : Tournée de Muguet (Conscrits)
Du Ve 6 au Di 8 : Animation et Concert Gospel à L'Eglise par Ny Violety . Commémoration de la victoire de 1945 (Animation Mairie)
Sa 21 : Concours de boules ACCA "le rêve de Lorenzo"
Di 22: Troc du jardin et dégustation (AADP+Mairie)

juin

Sa 4 : Stage danse et bal pour les enfants (Ripatons)
Sa 11 : AADP/le Sou des écoles : méchoui au stade
Sa 11 : Safari truite à Poussieu (FCC)
Sa 18 : Fête de la Musique (ANNULEE)
Ve 24/Sa 25 : Kermesse et Concours de pétanque (Sou des écoles)

Danger de mort pour les platanes : le chancre coloré

Le chancre coloré est une maladie qui met en péril la santé des platanes, arbres emblématiques de nos paysages urbains et ruraux. A ce titre et en application de l 'arrêté du 22 décembre 2015 relatif à la lutte contre *Ceratocystis platani*, champignon pathogène du chancre coloré du platane, la lutte contre cette maladie est obligatoire sur tout le territoire national.

Hors de tout foyer infectieux, afin de prévenir l'apparition de cette maladie, un certain nombre d'obligations doivent être respectées par les propriétaires de platanes ou les personnes responsables de leur entretien :

1. **Assurer une surveillance générale** des platanes et **déclarer immédiatement** auprès de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes toute suspicion de présence de chancre coloré du platane.
2. **Interdiction d'utiliser des griffes anglaises ou crampons** pour grimper le long des platanes.
3. En début et en fin de chantier, **nettoyer et désinfecter à l'aide d'un fongicide autorisé tous les outils et engins utilisés** lors des travaux d'entretien des platanes. Ceci est également nécessaire pour tous les autres types de travaux qui ont lieu à proximité de platanes et susceptibles de les blesser.

Le détail de ces mesures et tous les autres aspects réglementaires de la lutte contre le chancre coloré du platane (dont l'éradication de foyers déclarés) sont consultables en ligne sur cette page :

http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Chancre-colore-du-platane

Le chancre coloré est présent dans notre région depuis quelques années, dans des foyers très localisés occasionnant des dégâts importants en nombre d'arbres abattus. Ces mesures sont de nature à limiter sa propagation et il est important de les respecter scrupuleusement.

Etat - Civil

Naissances :
- Tim **GIT**, né le 7 janvier à Vienne (38) - 275, chemin Cote.
- Luna, Nadège **DALLARD** , née le 20 janvier à Vienne (38) - 40, rue de la Nicolière.
- Aaron, Hervé **NIRLO**, né le 8 février à Vienne (38) - 335, route des coches.

Décès :
- Paulette, Francine **YVRIER-TURENNE** née le 18 février 1919 à Primarette, décédée le 3 février 2016 à Saint-Geoire-en-Valdaine (38).
- Henri **REBUT**, né le 7 mai 1925 à Largentière (05), décédé le 18 mars 2016 à Beaurepaire.

Dernière minute : *Le SICTOM de la Bièvre organise une formation gratuite à destination des habitants afin de se perfectionner à la technique du compostage. Elle sera animée par un formateur professionnel et aura lieu en 2 temps : les 27 avril et 30 mai de 18h à 21h.*
*Pour s'**inscrire** ou pour plus de **renseignements** : 04 74 53 82 32 – lucile.curty@sictom-bievre.fr*

Toutes les publications communales (Infos-Mairie trimestriels, Bulletin Municipal Annuel) sont consultables sur le site internet : *http://www.primarette.fr/* rubrique "les services de la commune".

Commission Communication et Nouvelles Technologies : A. APPRIEUX, M. AVALLET, K. BRAGANTI, M. SANTONAX.
Directeur de la Publication : Angéline APPRIEUX - Coordination, composition et mise en page : Martial SANTONAX.
Rédaction et crédit photo : Michèle AVALLET. Imprimé et distribué par nos soins (320 exemplaires).